



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13604>

Département(s) de publication : **49, 44, 53, 72**

Annonce n° **26-13604**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Région Pays de la Loire

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 23440003400026

**Ville** : Nantes cedex 9

**Code postal** : 44966

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 49, 44, 53, 72

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/entreprise>

**Identifiant interne de la consultation** : POI-18D07503-RENAUDEAU-FCS

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service commande publique et stratégie d'achat

**Adresse mail du contact** : Demandedce@paysdelaloire.fr

**Numéro de téléphone du contact** : 0228205838

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : voir RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : voir RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : voir RC

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 09/03/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** OPERATION DE DEMENAGEMENT, DE TRANSFERT INDUSTRIEL DES EQUIPEMENTS, MACHINES ET MOBILIERS DANS LE CADRE DES OPERATIONS IMMOBILIERES DU LYCEE DE LA MODE, F. RENAUDEAU (49)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 63100000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Dans le cadre de l'extension du Lycée de la mode, ainsi que la restructuration et rénovation des espaces existants du lycée, le présent marché a pour mission des opérations de : -Transfert de machines industrielles - Déménagement d'équipements, et de mobilier - Mise au rebut des mobiliers, des mobiliers et des équipements/machines Il concerne le Lycée de la Mode Fernand Renaudeau à Cholet (49). Les premières opérations de déménagement auront lieu en mai 2026. Elles se termineront en Avril 2029.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Cholet

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** 1-En application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique et de l'article 16 du CCAG FCS, l'exécution du marché comportera une clause d'insertion professionnelle au profit de personnes éloignées de l'emploi. Le nombre d'heures d'insertion à réaliser dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre sera de 315 heures. 2- L'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R2122-7 du code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. 3- Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, après une première analyse des offres sur la base des critères de jugement définis ci-dessus, l'acheteur établit un classement et se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec le ou les soumissionnaires dont les offres seront les mieux classées. Toutefois, l'acheteur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La négociation sera menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des soumissionnaires. Les modalités de cette négociation seront précisées dans les courriers d'invitation à négocier. Cette négociation aura pour objectif d'optimiser la ou les offres sélectionnées tant d'un point de vue qualitatif et technique que financier. La collectivité se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 09/02/2026